

# La future gendarmerie présentée aux habitants

la Nouvelle République.fr

Publié le 23/10/2017 à 04:55 | Mis à jour le 23/10/2017 à 04:55



Les travaux de la nouvelle gendarmerie débuteront en septembre 2018 pour une livraison prévue 18 mois plus tard.

© (Document Aerts & Planas/Spectrum).



Les bâtiments, situés après l'ancienne gare, s'étaleront sur 9.000 m<sup>2</sup>.

© (Document Aerts & Planas)

Après de longs mois de concertation, le projet de nouvelle gendarmerie vient d'être présenté aux Mellois. Début des travaux en septembre 2018.

L'actuelle gendarmerie de Melle, propriété du Département, ne répond plus aux normes. Bâtiments à la limite de la vétusté et logements pas assez nombreux, trois gendarmes sont logés en dehors de la caserne. Le projet d'une nouvelle gendarmerie, conduit par la communauté de communes du Mellois, permettra un travail et une vie dans de bien meilleures conditions. « La Gendarmerie nationale a lancé un programme de construction de nouvelles casernes sur tout le territoire, explique Jacky Pineau vice-président de la communauté de communes, en charge des grands projets. Une vingtaine de projets ont été retenus, dont le nôtre ».

Restait à trouver le terrain, et Melle n'offre pas beaucoup de possibilités, la Gendarmerie souhaitant rester dans la ville plutôt que d'être installée en dehors. Le nouvel ensemble sera donc construit près de l'ancienne gare. Pour la communauté de communes, c'est une opération blanche, les loyers versés par l'institution, au delà de 230.000 € par an, paieront les emprunts. « C'est aussi un investissement car dans 15 ou 20 ans, nous continuerons de percevoir un loyer ».

Un cabinet d'architectes de Rochefort Un concours d'architecte a été lancé, le projet retenu a été celui du cabinet Aerts & Planas de Rochefort. Construire, c'est se plier à de nombreuses contraintes, elles sont encore plus nombreuses quand il s'agit d'un bâtiment militaire. « Le site est déjà une contrainte, explique Nicolas Aerts, présent à Melle pour présenter le projet. La vie des familles est une autre contrainte. Tous ceux qui vivront là ne sont pas gendarmes et les gendarmes eux-mêmes doivent pouvoir y vivre en se sentant un peu extérieurs à leur quotidien professionnel ».

Pour cela les parties administrative et habitation seront séparées et tournées dans des directions différentes. « Nous avons veillé également à éviter la promiscuité entre les logements, chaque famille doit pouvoir y vivre de façon individuelle, comme dans un lotissement. Même si nous avons prévu des lieux qui seront partagés ».

La plupart des logements, dix-neuf au total et de type individuel, seront sur deux niveaux. « Aujourd'hui, le projet est fixé à 98 %. Nous allons entrer dans les détails en vue du dépôt de permis de construire »

Et les gendarmes ? S'ils sont les premiers concernés, ils ne sont nullement concertés dans l'élaboration du projet. « L'emplacement actuel était idéal, au cœur de la ville, commente le Lieutenant Dumas. Là on nous éloigne, mais on comprend bien les contraintes liées aux terrains disponibles. C'est aussi à nous de nous approprier ce nouveau lieu et de veiller à conserver le lien avec les habitants ». Les gendarmes se disent tout de même impatients de pouvoir travailler et vivre dans de meilleures conditions. La caserne accueillera au total vingt-trois gendarmes. Ce nouvel équipement ne changera pas l'organisation territoriale, Celles-sur-Belle et Brioux-sur-Boutonne conserveront leurs bâtiments et leurs effectifs.